



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 novembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Madame Patricia ANTOINE

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 34  
Nombre de procurations : 1  
Nombre de votants : 35  
Date de la convocation : 12 novembre 2024  
Date de publication : 25 novembre 2024

### **Conseillers présents**

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL Alexandre, CUINET	Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-BLANC Catherine, ANTOINE Patricia,	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET Timothée, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent
--	---	--

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste

### **Conseillers absents non représentés**

### **Objet : Acquisition d'un terrain avenue du Général Béthouart**

Rapporteur : Monsieur Philippe JABOVISTE

La Ville de Dole a conduit sur 2019 et 2020 une étude globale de définition sur la zone dite « portuaire », s'étendant entre le Pont Louis XV et le Pont de la Corniche, avec pour objectifs la définition des grands principes devant présider à la requalification de ces espaces.

Parmi l'ensemble des orientations ressortant de cette étude, il apparaît nécessaire de maîtriser les terrains non bâtis qui permettraient, entre autres destinations (coulée verte, bâti éventuel), d'assurer une liaison modes doux entre la rue Costes et Bellonte et l'avenue du Général Béthouart.

A l'issue de divers contacts avec les propriétaires de la parcelle cadastrée section CR 285, sise avenue du Général Béthouart, où était édifié le restaurant « Le Lion d'Or » ayant subi un incendie et à ce jour devant être démolie, un accord est intervenu sur une cession au profit de la Collectivité au prix de 150 000 euros en l'état. La démolition restant à la charge de la Ville.

Vu l'avis favorable des Commissions Aménagement et Urbanisme et Transition Écologique conjointement réunies le 13 novembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** l'acquisition à la Société IMMO PL 102, dont le siège social est situé 16 rue Nicéphore Niepce à Saint-Priest, de la parcelle cadastrée section CR 285 d'une superficie de 2783 m<sup>2</sup>,
- **DE PRÉCISER** que cette acquisition est consentie moyennant le prix de 150 000 euros net vendeur,
- **DE PRÉCISER** que la démolition de l'ancien bâti incendié est à la charge de la Ville,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN	POUR : 35	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 1 PROCURATION(S)	

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Société IMMO PL 102 - 16 rue Nicéphore Niepce 69800 SAINT PRIEST
- KARIAS Consulting 2 rue Bernard Palissy 69800 SAINT PRIEST
- Etude BARTHEN RUIZ VANDEL 8 rue Joseph Thoret 39100 DOLE

*Fait à Dole, le 18 novembre 2024.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,*

*Jean-Baptiste GAGNOUX*



